

de leur fournir les secours propres de leur ministère, les Abnakis pouvaient être sûrs que je ne les abandonnerais pas dans une circonstance aussi critique. Je me disposai donc au départ; mes équipages furent bientôt prêts: une Chapelle, les saintes Huiles, ce fut tout, me confiant pour le reste à la Providence qui ne m'a jamais manqué. Je m'embarquai deux jours après sur le grand fleuve de saint Laurent, de compagnie avec deux Messieurs de Saint-Sulpice. L'un était M. Picquet, Missionnaire des Iroquois de la Galette, et le second, M. Mathavet, Missionnaire des Nipistings du lac des deux Montagnes. Mes Abnakis étaient campés à Saint-Jean, un des forts de la Colonie, éloigné d'une journée de chemin de Montréal. Mon arrivée les surprit; ils n'étaient pas prévenus. A peine m'eurent-ils aperçu, qu'ils firent retentir du bruit de mon arrivée les bois et les montagnes voisines; tous, jusqu'aux enfans (car chez les Sauvages on est soldat dès qu'on peut porter le fusil). Oui, les enfans eux-mêmes me donnèrent des marques de leur satisfaction. *Nemittangoustena, Nemittangoustena*, s'écrièrent-ils dans leur langue! *Ourionni eri namihoureg*; c'est-à-dire, notre Père, notre Père, que nous te sommes obligés de ce que tu nous procures le plaisir de te voir! Je les remerciai en peu de mots de la bonne volonté qu'ils me témoignaient. Je ne tardai pas à m'acquitter auprès d'eux des devoirs de mon Ministère. A peine eus-je fait dresser ma tente, que je me hâtai de les rejoindre. Je les conduisis au pied d'une grande croix, placée sur le bord de la rivière. Je leur fis à haute voix la prière du soir. Je la terminai par une courte exhortation, où je tâchai de leur retracer les obligations